

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DES PARCELLES BP n° 154 et BH n° 93 APPARTENANT AU
DOMAINE PUBLIC COMMUNAL SISES LOTISSEMENT LOU CALANC ET IMPASSE DES LAURIERS

En exécution des arrêtés municipaux n° 24AM22 du 7 mai 2024 et n° 24AM23 du 7 mai 2024, le Maire de la Commune de VELAUX a arrêté l'ouverture d'une enquête publique en vue des déclassements suivants :

- déclassement d'une partie de la parcelle BH n° 93 sise impasse des Lauriers,
- déclassement d'une partie de la parcelle BP n° 154 sise Lotissement Lou Calanc.

Monsieur Luc CASTIGLI, géomètre expert, est désigné en qualité de commissaire enquêteur chargé de conduire l'enquête susvisée.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés en Mairie de VELAUX, Hôtel de Ville, pendant 15 jours **du lundi 17 juin 2024 au lundi 1^{er} juillet 2024 inclus**.

Le public pourra consulter le dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée :

- par écrit à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :
Hôtel de Ville – 997 avenue Jean Moulin – 13880 VELAUX
- par courrier électronique à l'adresse :
ep.voiries@mairie-de-velaux.fr

Le commissaire enquêteur, Luc CASTIGLI, recevra le public lors de trois permanences à l'Hôtel de Ville, sans rendez-vous :

- **Lundi 17 juin 2024 de 9h00 à 12h00**
- **Mercredi 26 juin 2024 de 9h00 à 12h00**
- **Lundi 1^{er} juillet 2024 de 14h00 à 17h00**

Son rapport et ses conclusions, transmis au Maire dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête, seront tenus à la disposition du public au Service Urbanisme de la Mairie de VELAUX.

Yannick GUERIN,
LE MAIRE

